

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Jean-Claude CRIVELLI

Penser sa mort.

Approches de quelques variations historiques

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1989, tome 85, p. 151-187

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

# *Penser sa mort*

## *Approche de quelques variations historiques*

Les mentalités n'évoluent que lentement et de façon imperceptible. Elles forment comme un tissu à dérouler dont le dessin change au fil des mètres, sans que nous puissions cependant repérer les endroits précis du changement. Ainsi entre le Moyen Age et les Temps dits modernes, quelque chose a bougé en l'homme. Une vision neuve s'est inscrite dans les consciences, touchant le sens de la vie... et donc de la mort. Quelque chose dont notre XX<sup>e</sup> siècle goûte encore les fruits amers. Nos contemporains se situeraient donc aux ultimes maillons d'une phase inaugurée voici cinq siècles.

Dans les pages qui suivent, nous nous proposons de surprendre l'esprit d'une époque. Une spiritualité où la pensée de la mort semblait tenir un rôle prépondérant tant chez les grands que chez les petites gens. Or, nous le verrons en seconde partie, alors que cette pensée de la mort jouait à plein, voici qu'une mentalité nouvelle commençait déjà à se manifester. Certains se prenaient à contester la mort comme ouverture sur un autre monde.

### *1. Modernité*

Les historiens des mentalités nous dépeignent l'homme de la fin du Moyen Age comme un être qui prend davantage conscience de sa propre mort. Ce qui serait le corollaire d'une prise de conscience de soi. Les Temps modernes seront le lieu d'une réflexion sur l'ego. La fin du Moyen Age, en effet, avait créé la confusion dans les idées traditionnelles, dans les croyances (cf. la Réforme). La référence à l'unité hiérarchique ne jouant plus,

le seul point qui tienne est le sujet. Tout le reste se trouvera référé à lui. Nous pensons évidemment à l'apport décisif de Descartes : ce dernier « dégage, en effet, et thématise que l'homme est pour lui-même " sujet ", principe souverain et autonome, non pas tel parce qu'il se saisit comme une pièce dans un tout (la nature), mais parce qu'il se sait principe à partir duquel le tout reçoit ou trouve sa cohérence »<sup>1</sup>. Mais, si la modernité dépend d'une position du sujet à l'égard de lui-même, elle dépend également d'une position du sujet à l'égard de ce qui n'est pas lui. La modernité devient également une prise de conscience de **l'autre**, de la distance qui me sépare de ce dernier. L'autre, c'est la corporéité que les sciences vont désormais explorer ; c'est l'étranger que les navigateurs découvrent au-delà des mers et qui ébranle l'assiette de l'« imago mundi » ; c'est le monde de Galilée — le centre n'est plus donné d'en haut et les repères, jadis assurés par la théologie, ont disparu<sup>2</sup>.

La modernité implique donc la notion de **rupture** entre le sujet et l'autre. C'est dans une telle perspective, nous semble-t-il, qu'il faut situer la pensée « moderne » de la mort, pensée qui prend un tournant décisif entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. De familière qu'elle était jusqu'alors, la mort tendra à affirmer son caractère d'étrangeté effrayante. « La mort auparavant se situait dans la continuité. La voici maintenant dans la discontinuité. »<sup>3</sup> La mort sera désormais perçue comme une **rupture** : aux yeux d'un sujet jusque-là profane, elle ouvre la porte de l'étrange, de l'autre, du sacré qui jette la peur. Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, les productions littéraires et artistiques illustrent à merveille une telle mutation. Comme l'acte sexuel, la mort projette le sujet hors des limites, au-delà du monde ordonné par la raison et donc familier.

*A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, et même à la fin du XV<sup>e</sup>, nous voyons les thèmes de la mort se charger d'un sens érotique. Ainsi dans les danses macabres les plus anciennes, c'est à peine si la mort touchait le vif pour l'avertir et le désigner. Dans la nouvelle iconographie du XVI<sup>e</sup> siècle, elle le viole. Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'innombrables scènes ou motifs, dans l'art et dans la littérature, associent la mort à l'amour, Thanatos à Eros : thèmes érotico-macabres ou thèmes simplement*

<sup>1</sup> P. Valadier, *Essais sur la Modernité, Nietzsche et Marx*, Paris, 1974, Desclée/Cerf, p. 16.

<sup>2</sup> Cf. A. Koyré, *Du Monde clos à l'Univers infini*, Paris, 1973, Gallimard, coll. « Idées ».

<sup>3</sup> Ph. Ariès, *Les Grandes Etapes et le Sens de l'Evolution de nos Attitudes devant la Mort*, *Arch. Sc. soc. des Rel.*, 39, 1975, pp. 12-13.

*morbides, qui témoignent d'une complaisance extrême aux spectacles de la mort, de la souffrance, des supplices. Des bourreaux athlétiques et nus arrachent la peau de saint Barthélémy. Quand le Bernin représente l'union mystique de sainte Thérèse et de Dieu, il rapproche inconsciemment les images de l'agonie et celles de la transe amoureuse. Le théâtre baroque installe ses amoureux dans des tombeaux, comme celui des Capulets. La littérature noire du XVIII<sup>e</sup> siècle unit le jeune moine à la belle morte qu'il veille.*

*Comme l'acte sexuel, la mort est désormais de plus en plus considérée comme une transgression qui arrache l'homme à sa vie quotidienne, à sa société raisonnable, à son travail monotone, pour le soumettre à un paroxysme et le jeter alors dans un monde irrationnel, violent et cruel. Comme l'acte sexuel chez le marquis de Sade, la mort est une rupture. Or, notons-le bien, cette idée de rupture est tout à fait nouvelle.*<sup>4</sup>

Tentons maintenant d'explicitier les figures de cette mort nouvelle, qu'elles soient celles de la mort « subie » (démographie, registres), « vécue » (pratique quotidienne, attitudes et comportements dits et non dits) ou du « discours sur la mort » (celui des Eglises, des libertins, des artistes et des écrivains) — selon la distinction proposée par M. Vovelle dans son *Mourir autrefois*<sup>5</sup>. Cet auteur, lui aussi, nous rend attentifs à la non-concordance des figures à une même époque ou dans un même lieu. En tel point précis du temps ou dans tel site, nous pouvons rencontrer des figures appartenant à divers types d'attitudes devant la mort.<sup>6</sup>

## 1.1. *La lettre baroque*

*La seule chose qui nous console de nos misères est le divertissement, et cependant c'est la plus grande de nos misères. Car c'est cela qui nous empêche principalement de songer à nous... (Pascal)*

« La fleur d'âge se meurt et passe quand la vieillesse survient, et la jeunesse se termine en fleur d'âge d'homme fait, l'enfance en la jeunesse,

<sup>4</sup> Ph. Ariès, *Essais sur l'Histoire de la Mort en Occident du Moyen Age à nos Jours*, Paris, 1975, Seuil, pp. 46-47.

<sup>5</sup> M. Vovelle, *Mourir autrefois. Attitudes collectives devant la Mort aux XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> Siècles*, Paris, 1974, Gallimard/Julliard, coll. « Archives ».

<sup>6</sup> Cf. M. Vovelle, *Les Attitudes devant la Mort, Front actuel de l'Histoire des Mentalités*, *Arch. Sc. soc. des Rel.*, 39, 1975, pp. 20-22.

et le premier aage meurt en l'enfance et le jour d'hier meurt en celuy du jour d'huy, et jour d'huy mourra en celuy de demain ; et n'y a rien qui demeure ne qui soit toujours un. »<sup>7</sup> Dans le sillage d'Héraclite, Montaigne témoigne ici d'une préoccupation qui devient le propre de l'âge baroque. Que veut dire être, alors que toute notre expérience humaine est tissée de perpétuelles mutations. Il n'y a rien qui tienne dans l'existence ; la vie s'en va... apparitions et disparitions, vivre et mourir, être et non-être. A peine né, le terme positif suscite son contraire : le vivre appelle le mourir comme son semblable, et chacun d'eux n'a de consistance que d'être le reflet de l'autre, dans un jeu de miroirs si cher à l'esprit baroque. Le formes se succèdent au théâtre de la vie ; l'homme y cherche son identité, mais en vain, car les masques n'en finissent pas de tomber. « Les jeux d'images font ressortir le caractère d'étrangeté de cette vie décomposée en ses éléments et qui n'en finit plus de mourir sous la forme de personnages qui sont des négatifs d'elle-même<sup>8</sup>. » La vie est un songe, l'illusion y règne en maîtresse. « Ainsi, la vie humaine n'est qu'une illusion perpétuelle ; on ne fait que s'entre-tromper et s'entre-flatter... l'homme n'est donc que déguisement, que mensonge, et en soi-même et à l'égard des autres », écrira Pascal<sup>9</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle — en cet âge où tout conspire à « divertir » l'homme, à le faire vivre dans le paraître. Pensons aux fêtes, aux théâtres, aux jardins, aux protocoles du règne louis-quatorzien. Ici, il est vrai, nous dépassons le cadre strictement baroque. La civilisation européenne du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, explique V.-L Tapié<sup>10</sup>, contient trop de richesse, trop de variété pour qu'on puisse la réduire à cette catégorie exclusive. D'ailleurs, selon Eugenio d'Ors et sa théorie des « éons », il y aurait plusieurs espèces de baroques, de la Préhistoire à nos jours<sup>11</sup> !

<sup>7</sup> M. Montaigne, *Essais*, II, XII, cité in C.-G. Dubois, *Le Baroque, Profondeurs de l'Apparence*, Paris, 1973, Larousse, p. 131.

<sup>8</sup> C.-G. Dubois, *Op. cit.*, p. 134.

<sup>9</sup> B. Pascal, *Pensées*, 130 (éd. Chevalier), Paris, 1954, Gallimard, p. 1125.

<sup>10</sup> Cf. V.-L. Tapié, *Le Baroque*, Paris, 1968, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », pp. 5-16.

<sup>11</sup> Le baroque fut remis en valeur dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce surtout aux études de Jakob Burckhardt et de Heinrich Wölfflin. En 1935, alors que le baroque s'était acquis l'intérêt des critiques, Eugenio d'Ors proposait une théorie originale, structurale avant la lettre. Pour lui, en effet, il faut dépasser la stricte chronologie qui enferme le baroque entre la Renaissance et l'Age classique (en France du moins ; pour d'autres régions, ce serait entre le XVI<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle) et opter pour une vision synchronique. Car il s'agit d'une composante, toujours renaissante, de l'âme humaine — le baroque, avec ses lignes brisées, ses volumes contrastés, ses ruptures d'équilibre, c'est le triomphe de la passion et de la fantaisie. Or ce phénomène renaît à chaque période de l'histoire artistique.

Pour le concept de « baroque », cf. Dubois, *Op. cit.*, pp. 15-56.

Pour tenter de préciser le chemin sur lequel, du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, se rencontrent simultanément la profondeur et l'apparence, l'être et les manières d'être, le tragique et le comique, etc., nous recourons à la notion de divertissement, telle que Michel Guiomar la construit avec finesse dans *Principes d'une Esthétique de la Mort*<sup>12</sup>. De soi, la catégorie de divertissement exclut la mort et toute réflexion sérieuse sur l'existence. On peut dire que " les créations " de la collectivité tendent essentiellement aux " divertissements ", aux refus de l'idée de la mort, aux barrières contre son intrusion dans l'individu »<sup>13</sup>. Même l'art funéraire baroque contient une manière de refus de la mort, car il est « une parure mise sur la mort et sur le mort » pour voiler la destruction. Même la *Danse macabre*, le « Hodie mihi cras tibi » tendent au divertissement. Cependant, explique Guiomar, la mort ne peut être présente de manière réelle, visible, dans l'œuvre d'art, sinon celle-ci s'en trouverait détruite comme telle. La mort ne peut y fonctionner que comme un « avant-plan conceptuel et normatif ».

C'est toute la différence entre les jeux du cirque romain et une tragédie classique. L'art, même comme art de la mort, se voit donc contraint au divertissement.

Toutefois, l'évolution des formes artistiques du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle nous montre qu'à s'en tenir au seul divertissement — catégorie qui alors devient pur assouvissement — l'art tend vers sa propre destruction ; il devient décadent, antiart. S'il veut subsister, il doit maintenir une ouverture sur les profondeurs de l'existence, sur la mort donc. C'est là peut-être ce qui, à chaque époque, distingue les grands artistes des « autres » ! Dans le madrigal, par exemple, la noblesse d'un Monteverdi tient à l'appropriation tragique de cette forme musicale : d'histoire racontée pour divertir, vouée à la séduction, le madrigal devient chez lui le lieu symbolique de la lutte entre la mort et la vie. Nous pensons bien sûr au combat de Tancredi et de Clorinde.

L'évolution de l'opéra fournit un exemple type de l'intrusion de la mort dans le divertissement. Proposé comme divertissement majeur et collectif, l'opéra s'affirmera progressivement comme la forme propre au tragique — et cela

<sup>12</sup> M. Guiomar, *Principes d'une Esthétique de la Mort. Les Modes de Présences, les Présences immédiates, le Seuil de l'au-delà*, Paris, 1967, J. Corti, ch. II.

<sup>13</sup> *Op. cit.*, p. 107.

jusqu'au *Wozzeck* de Berg. Il est d'ailleurs piquant de noter au départ, chez les Italiens, l'introduction de thèmes mythologiques (cf. Orphée principalement), et donc tragiques, qui jouaient le rôle de masques. Ils étaient la réplique des masques du carnaval (la première du *Combattimento* fut donnée, en 1624, à Venise, pendant le carnaval). Le génie d'un Mozart consistera, entre autres (!), à tirer parti de ces formes collectives anodines, d'introduire dans les tonalités du **divertissement** les couleurs de l'affrontement tragique. *Don Giovanni* constitue bien sûr l'exemple le plus signifiant, avec les échanges constants fa majeur/ré mineur. Mais il faudrait suivre également le processus d'aggravation métaphysique à l'intérieur des symphonies et des concertos. En outre, avec Mozart, c'est toute la musique de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle qui s'apprête à basculer du côté du tragique. La vie apparaît de plus en plus comme un inéluctable affrontement sacré avec la mort — thème romantique, s'il en est. L'art de **divertissement**, ne constituant finalement qu'un masque, ne pouvait pas à la longue, s'il voulait demeurer art véritable, éviter la question de la mort.

Les productions de la collectivité, ou destinées à celle-ci, obéissent donc à la catégorie du divertissement ; du moins faut-il que la collectivité puisse y pratiquer une lecture immédiatement divertissante — ici encore les opéras de Mozart confirment notre assertion. Ainsi l'intrusion de la mort ne pourrait-elle être le fait que de productions destinées à l'intimité, à l'individu que l'on surprend chez lui ou dans les coulisses, sans masque. L'examen de la poésie baroque semble nous confirmer dans cette idée. A l'aube du XVII<sup>e</sup> siècle, le poète hisse les couleurs de la mort. Ses attributs, il les contemple quotidiennement à demeure. Obsédé par elle, il la déchiffre dans la nature.

*Le lieu de mon repos est une chambre peinte  
De mil os blanchissans et de testes de mortz  
Où ma joie est plus tost de son object esteinte ;  
Un oubly gratieux ne la poulce dehors.*

*J'ayme à voir de beautez la branche deschargée,  
A fouller le feuillage estendu par l'effort  
D'automne, sans espoir leur couleur orangée  
Me donne pour plaisir l'ymage de la mort.*<sup>14</sup>

<sup>14</sup> A. d'Aubigné, *Stances I du Printemps*, deuxième partie, cité in J. Rousset, *Anthologie de la Poésie baroque française*, t. II, Paris, 1961, A. Colin, pp. 105-106.

Orangé du désespoir amoureux, commentera-t-on, pour excuser l'obsession de la mort chez d'Aubigné ; mais l'explication reste court à la lecture de la fête funèbre orchestrée par Chassignet, La Ceppède, Lazare de Selve et autres poètes baroques<sup>15</sup>.

*Mortel, pense quel est dessous la couverture  
D'un charnier mortuaire un cors mangé de vers,  
Descharné, desnervé, où les os descouvers,  
Depoulez, desnouez, delaisant leur jointure ;*

*Icy l'une des mains tombe de pourriture,  
Les yeux d'autre costé destournez à l'envers  
Se distillent en glaïre, et les muscles divers  
Servent aux vers goulus d'ordinaire pasture ;*

*Le ventre deschiré cornant de puanteur  
Infecte l'air voisin de mauvaise senteur,  
Et le né my-rongé difforme le visage ;*

*Puis connoissant l'estat de ta fragilité,  
Fonde en Dieu seulement, estimant vanité  
Tout ce qui ne te rend plus scavant et plus sage.*<sup>16</sup>

Ces strophes, écrites dans un style assez réaliste — mais il en est d'autres plus suggestives encore<sup>17</sup> — ne sont que variations macabres sur un thème célèbre de Ronsard. Elles correspondent parfaitement à cette « volonté d'impressionner »<sup>18</sup>, trait esthétique propre au baroque. Il s'agit, en effet, de toucher les sens, d'en appeler à l'affectivité et à l'imagination ; cela jusqu'à l'hyperbole qui crée le spectacle. Nous disions plus haut que la poésie cherchait à surprendre l'être humain en sa demeure intime, hors du divertissement, hors du théâtre de la vie collective. Elle ne le fait pas, cependant, sans recréer une mise en scène ; baroque, elle n'économise pas les moyens

<sup>15</sup> J.-B. Chassignet (1570 ou 1571 - vers 1635) ; Jean de La Ceppède (vers 1548 -1623) ; Lazare de Selve (?-?).

<sup>16</sup> J.-B. Chassignet, *Le Mespris de la Vie et Consolation contre la Mort*, cité in Rousset, *Op. cit.*, p. 114.

<sup>17</sup> Cf. par exemple Auvray (? - 1626 ? ou 1633 ?), *Contre une Dame trop maigre*, cité in Rousset, p. 147. Poème où l'on notera la distance humoristique (pour masquer l'angoisse ?).

<sup>18</sup> Cf. C.-G. Dubois, *Le Baroque...*, pp. 57-62.

propres à forcer l'effet. Et les **Exercices** de saint Ignace ne s'en priveront pas, eux non plus! Sentiments exacerbés de poètes et de mystiques, pourrons-nous encore penser ! Non pas. Et voilà peut-être ce qui sépare cette poésie des productions à but divertissant et illusionniste : elle se veut le miroir du quotidien. Les images cruelles viennent souvent tout droit de ce théâtre de la vie où la mort règne omniprésente ; la mort qu'apporte la peste, par exemple :

*... Les morts et les mourans pesle-mesle estendus,  
Y sont horriblement en tous lieux confondus.  
Icy, l'un tout livide, espouvante la veuë ;  
Icy l'autre tout pasle, est un mort qui remue ;  
Et lors qu'on voit tomber tous ces spectres mouvans,  
On ne discerne plus les morts et les vivans.  
Leurs regards sont affreux, leur bouche est entr'ouverte ;  
Ils n'ont plus sur les os qu'une peau toute verte ;  
Et dans ces pauvres corps à demy decouverts,  
Parmy la pourriture, on voit grouiller les vers...*<sup>19</sup>

## 1.2. *Les misères du temps*

Les vers de Scudéry nous ramenaient au théâtre de la vie quotidienne. Et, sur la scène de la « mort subie », la mort se fait fête à elle-même !

### 1.2.1. *La mort par temps clair...*

On pourrait objecter que de tels vers reflètent des circonstances extraordinaires, celles de la peste. Considérons alors, pour ouvrir ce paragraphe, la mort que l'on subit « ordinairement »... et nous verrons que les frontières entre l'ordinaire et l'extraordinaire sont difficiles à repérer. Voici quelques lignes d'un « Livre de raison », propres à troubler la tranquillité de nos coordonnées et à nous convaincre que poètes et artistes n'avaient pas trop de peine à imaginer le sujet de leurs fresques macabres.

<sup>19</sup> G. de Scudéry (1601-1667), cité in Rousset, p. 148.

*Ma mère est décédée le 18 mai 1777, jour de la Pentecoste, a une heure après minuit, et a été inhumée le 19 à 9 heures du matin...*

*Les nommés Antoine Boisset et Jean Ambroise ont été roués et ensuite étranglés après neuf coups, le 23 mai 1778, jour de samedi, à 5 heures après midy, pour avoir volé avec effraction et voulu assassiner au moulin de la Roche, paroisse d'Anzesme, avec attrouplement et port d'armes, le 22 juillet 1776...*

*Marie Dulloup, native de Sainte Feyre, a été pendue et brulée le 19 janviers 1764 pour avoir mis le feu.*

*Gabriel Prudhomme dit Massacre..., originaire de Saint Aignant de Versillat, près la Souteraine, a été pendu à Gueret, le 5 janvier veille des Rois 1778, jour de lundy à 4 heures et 1/2 du soir. A resté accroché pendant 18 mois et 26 jours et n'est tombé de la potence que le 26 juillet 1779, jour de mardy.<sup>20</sup>*

<sup>20</sup> L. Guibert, *Livres de Raison limousins*, t. II, Paris... pp. 292-293, cité in M. Vovelle, *Mourir autrefois...*, pp. 17-18.

Voici le texte complet :

« Ma mère est décédée le 18 mai 1777, jour de la Pentecoste, à une heure après minuit, et a été inhumée le 19 à 9 heures du matin...

» Les nommés Antoine Boisset et Jean Ambroise ont été roués et ensuite étranglés après neuf coups, le 23 mai 1778, jour de samedi, à 5 heures après midy, pour avoir volé avec effraction et voulu assassiner au moulin de la Roche, paroisse d'Anzesme, avec attrouplement et port d'armes, le 22 juillet 1776...

» Demoiselle Marie Voysin, veuve de M. Christophe Fajolle, marchand, ma belle-mère, est décédée le 14 mai 1780, jour de la Pentecoste, à 9 heures du matin ; et a été enterrée le lendemain 17 dudit mois, dans la 75<sup>e</sup> année de son âge...

» Adrien Belquin, arquebusier de cette ville, est décédé le 13 may 1780, et a été enterré le 14<sup>e</sup> jour de la Pentecoste à 5 heures du soir.

» Madame de Marcillat, fille à M. Tourniol, est décédée le vendredi 2 juin 1780, et a été enterrée le 3, après plus d'un an de langueur.

» M. Delarode, m<sup>o</sup> particulier des Eaux et forets de cette province de la Marche, est décédé en cette ville de Guéret le 7 juin 1780, mercredi à trois heures 1/2 après midy, attaqué très vivement d'une colique qui a persisté près de 36 heures (...)

» Marie Dulloupt, native de Sainte-Feyre, a été pendue et brulée le 19 janvier 1764 pour avoir mis le feu.

» Gabriel Prudhomme dit Massacre..., originaire de Saint-Aignant-de-Versillat, près la Souteraine, a été pendu à Gueret, le 5 janvier veille des Rois 1778, jour de lundy à 4 heures et 1/2 du soir. A resté accroché pendant 18 mois et 26 jours et n'est tombé de la potence que le 26 juillet 1779, jour de mardy (...)

» La Simonne est décédée le 26 juin 1780 et a été enterrée le 27, âgée de 88 ans, qui avoit beaucoup travaillé. »

Spectacle de la mort quotidienne, celle des anciens chargés d'ans, celle des êtres en pleine activité que la maladie vient prendre, celle que donnent les violents et qu'ils subissent eux-mêmes par représailles ou par justice, ... les *Livres de raison* en sont pleins. Rien d'étonnant dans ce catalogue, certes (il y manque toutefois la mort des enfants) ; mais prenons garde au ton de l'énumération : la plume du scribe ne frémit pas davantage devant la potence que devant le trépas du juste. C'est le ton de la « conversation » familière, de celui qui — au sens du *conversari* latin — se trouve fréquemment sur le territoire de la mort, qui y séjourne avec habitude... presque avec plaisir. Mais précisons les traits qui composent le visage de la mort, entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Mors subitanea*, c'est la seule que le familier redoute. Il craint « le cheval emballé, la charrette qui écrase, la noyade dans la rivière ou dans le puits, l'échelle qui se rompt, ou les brigands rencontrés au bord du chemin »<sup>21</sup>. Pour ce dernier cas, la campagne ne paraît pas plus sûre que la ville : vous pouvez être assassiné au coin du bois comme au coin de la rue ! S'ajoutent au tableau le duel dont on sait que l'Eglise l'interdit, les massacres de cape et d'épée ou à coups de bâtons, les soulèvements populaires. Au XX<sup>e</sup> siècle, la mort violente n'a pas disparu, certes : accidents de la route, catastrophes aériennes, terrorisme, règlements de compte, émeutes urbaines se trouvent régulièrement à la une des journaux. Cependant, l'attitude à l'endroit de tels événements a changé. Autrefois, l'on redoutait ce type de mort parce que l'on n'avait pas le temps d'y préparer son âme ; mais la mort restait présente à l'horizon quotidien. Aujourd'hui, « interdite », selon l'expression de Ph. Ariès, nous l'avons évacuée de notre existence ; elle est devenue un non-lieu. Dans notre système socioculturel, en effet, seul l'utile possède une valeur ; tout ce qui n'est pas productif se voit irrémédiablement exclu. Et la mort appartient à ce tiers monde des réalités économiquement nulles. On désire mourir sans s'en apercevoir !

### **La mort intégrée au système socio-économique**

Même si elle survient plus tôt que prévu, la mort demeure une composante de l'existence. De l'existence familiale, par exemple. Dans un *Livre de raison* limousin<sup>22</sup>, un père de famille dresse le bilan des décès survenus en quinze

<sup>21</sup> M. Vovelle, *Mourir autrefois...*, p. 26.

<sup>22</sup> Cité in *Ibid.*, pp. 20-23.

années de vie conjugale : sur dix enfants, trois ont passé le cap de la sixième année ; mais l'un de ceux-ci est mort à l'âge de 35 ans. Il ne reste au père qu'une fille et un garçon. « Le Saint nom de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie soit loué à jamais ! » doxologie qui ponctue chacun de ses relevés. Il s'estime d'ailleurs heureux, car son épouse a survécu à toutes ses maternités (alors que souvent la mère suivait son enfant dans la mort).

La mortalité infantile et juvénile est « une composante essentielle de la mortalité d'Ancien Régime », explique F. Lebrun <sup>23</sup> qui se livre à une passionnante analyse des causes. Causes exogènes (les maladies contractées après la naissance, les accidents, etc.) et endogènes. Ces dernières ont une influence considérable : les conditions d'accouchement surtout (maladresse et incurie des matrones et de certains chirurgiens de campagne, tétanos ombilical lié au manque d'hygiène, etc.). F. Lebrun propose pour l'Anjou les taux suivants : en temps ordinaire, les enfants de premiers jours meurent à 20 ou 30 % ; quant aux enfants plus âgés (jusqu'à l'adolescence), ils meurent de 40 à 60 %. La mortalité générale, elle, s'articule en taux élevé pour l'hiver, en maxima pour le printemps et l'automne et en minima pour l'été <sup>24</sup>. Ce qui s'explique par les froids hivernaux, par les endémies saisonnières (grippes de printemps, paludisme, dysenteries et fièvres digestives de l'automne). Tout cela ne concerne que le temps ordinaire. Il faudra donc compter avec les crises qui affectent la plus grande partie du Royaume et qui constituent « les grands épisodes de la conjoncture démographique de l'Ancien Régime » <sup>25</sup>.

## 1.2.2. *La mort par temps troublé*

En fait, les temps ordinaires se révèlent assez courts. Les grandes périodes de la conjoncture démographique voient les décès l'emporter sur les naissances. Citons pour mémoire <sup>26</sup> : la peste des années 1582-1598, celle des années 1625-1639, les méfaits de la guerre (cf. les troubles de la minorité de

<sup>23</sup> F. Lebrun, *Les Hommes et la Mort en Anjou aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> Siècles (Essai de Démographie et de Psychologie historiques)*, Paris, 1975, Flammarion, p. 113.

<sup>24</sup> Cf. F. Lebrun, *Op. cit.*, pp. 119-120.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>26</sup> Cf. *Ibid.*, ch. IX et X.

Louis XIII, ceux de la Fronde) dont les principaux ne sont pas tant les violences mortelles que les pillages entraînant la disette et les maladies véhiculées par les soldats, sales et mal nourris. Les années 1661-1789 connaissent des crises de subsistance et des épidémies terribles (famine de 1661, de 1662, de 1693-1694, dysenteries et disettes répétées de 1705 à 1714 ; grippe pulmonaire en 1740, etc.). A ces lourdes ponctions opérées par la mort dans le Royaume tout entier s'ajoutent encore les crises limitées à un canton, à une paroisse.

Face aux fléaux, la médecine reste impuissante. C'est qu'elle se perd dans les dissertations sur les dogmes intangibles d'Hippocrate et de Galien, ne se réfère jamais à l'observation ni à l'expérience et se fige dans le respect absolu pour le travail de la nature — le corps humain, répète-t-on, lutte de lui-même, chassant les humeurs viciées pour recouvrer la santé ! Les remèdes se caractérisent par « l'étonnante variété de leurs composants » et par « leur absence de véritable spécificité »<sup>27</sup>. Quant aux hôtels-Dieu et aux hospices, ils se trouvent sous-équipés et désorganisés par les crises<sup>28</sup>. Endémies et épidémies proviennent essentiellement de deux causes : l'hygiène déplorable tant des campagnes que des villes et la malnutrition des classes populaires (beaucoup vivent en sous-alimentation presque constante, état que famines et disettes viennent régulièrement aggraver).

A la fin de l'Ancien Régime pourtant, on commencera à poser les vrais problèmes. C'est ainsi que le subdélégué d'Angers écrit à l'intendant, le 5 novembre 1784 : « (Il faut) empêcher que les maladies de toute espèce ne fassent périr tant de pauvres habitants de la campagne ; la plupart n'y succombent que faute de secours et de remèdes que la misère les met hors d'état de se procurer ; ils sont d'ailleurs souvent exténués par une mauvaise nourriture habituelle, et une maladie ordinaire devient alors pour eux dangereuse et quelquefois mortelle... On empêcheroit que de simples fièvres devinssent opiniâtres et communicatives en y remédiant tout de suite ; souvent les maladies qui deviennent épidémiques ne sont pas de conséquence dans le principe. »<sup>29</sup> Et F. Lebrun de commenter : « Il n'y a pas de

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 196. Sur la médecine du XVII<sup>e</sup> siècle ; cf. *Le Médecin malgré lui*.

<sup>28</sup> N'oublions pas cependant le grand mouvement de charité active qui mobilisa religieux et laïcs des nobles familles au service des pauvres et des malades ; mais la tâche restait immense (cf. F. Lebrun, ch. VII).

<sup>29</sup> Lettre citée par F. Lebrun, pp. 277-278.

famine " pure " (...), pas plus qu'il n'y a pas d'épidémie " pure ".»<sup>30</sup> D'où l'inégalité profonde des hommes devant la mort : d'un côté ceux qui, mieux nourris, mieux vêtus, mieux logés, échappent plus facilement aux maladies et aux crises de subsistance ; de l'autre, la grande masse des misérables dont l'habituel état de sous-alimentation, de malnutrition et d'hygiène déplorable engendre, comme naturellement, la maladie et la mort.

Dans de telles conditions, on comprend qu'il y ait peu de place pour la tendresse. Les parents commenceront à s'attacher à leurs enfants lorsque ceux-ci auront franchi le cap des premières années, c'est-à-dire les premiers caps de la mort. Notons en outre que la découverte de l'enfant comme être particulier et privilégié — soit non plus seulement comme « petit adulte » ou « petit homme » — ne date que du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>. Quant à l'amour entre les époux, la misère les empêche souvent de le cultiver ; c'est un luxe pour gens nobles — pour un Saint-Simon, par exemple, qui nous chante « l'union intime, parfaite, sans lacunes et pleinement réciproque » qu'il entretient avec son épouse et qui désire être inhumé auprès d'elle (« et qu'il soit fait et mis anneaux, crochets et liens de fer qui attachent nos cercueils si étroitement ensemble et si bien rivés qu'il soit impossible de les séparer l'un de l'autre sans les briser tous les deux »<sup>32</sup>. Mais dans les classes populaires, on pleure davantage une vache perdue, car elle constitue un malheur pour l'économie du foyer, qu'un conjoint, d'ailleurs plus facile à retrouver (veufs et veuves se remarient fort tôt).

Devant la mort qui fait partie de la famille, que l'on épouse en même temps que l'on naît à une existence de misère, quel sentiment peut bien habiter le cœur des hommes, sinon l'indifférence fataliste ! C'est l'attitude de l'immense majorité. Les gens aisés, eux-mêmes, s'y voient contraints ; car, s'ils échappent plus facilement aux maladies et aux disettes, c'est à la guerre qu'ils rencontrent la mort. Guerre contre l'étranger ou guerre civile, toutes deux déciment les rangs de la noblesse. Rapportons le propos de la marquise d'Autichamps à l'endroit de sa bru pleurant un fils aîné, tué au combat à l'âge de 16 ans : « Madame, c'est à quoi vous deviez vous attendre

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 278.

<sup>31</sup> Cf à ce sujet, l'ouvrage merveilleux de Ph. Ariès, *L'Enfant et la Vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, 1973 (nouv. édit.). Seuil.

<sup>32</sup> Saint-Simon, *Mémoires*, cité in M. Vovelle, *Mourir autrefois...*, p. 24.

en épousant un d'Autichamps. Le roi les paie pour cela. J'en ai fait la triste expérience en perdant mon mari, comme vous la faites en perdant votre fils » ».

Les misères du temps n'épargnent donc personne ; elles font pièce à un amour de la vie pourtant débordant de productivité<sup>34</sup>.

### 1.3. *Vivre dans la pensée de la mort. Une pensée destinée surtout aux Grands*

Familiarité ou indifférence devant la mort ? Du moins faut-il s'endurcir le cœur, puisqu'elle se fait omniprésente. Chez les esprits cultivés, il se développe même une certaine obsession, une angoisse (qui n'est pas l'apanage des seuls jansénistes). Nous connaissons les sentiments de Madame de Sévigné à ce propos. Elle les exprime dans une lettre aux résonnances étonnantes de modernité.

*Vous me demandez, ma chère enfant, si j'aime bien la vie. Je vous avoue que j'y trouve des chagrins cuisants ; mais je suis encore plus dégoûtée de la mort. Je me trouve si malheureuse d'avoir à finir tout ceci par elle que si je pouvais retourner en arrière, je ne demanderais pas mieux. Je me trouve dans un engagement qui m'embarrasse : je suis embarquée dans la vie sans mon consentement ; il faut que j'en sorte, cela m'assomme ; et comment en sortirai-je ? Par où ? Par quelle porte ? Quand sera-ce ? En quelle disposition ? Souffrirai-je mille et mille douleurs, qui me feront mourir désespérée ? Aurai-je un transport au cerveau ? Mourrai-je d'un accident ? Comment serai-je avec Dieu ? Qu'aurai-je à lui présenter ? La crainte, la nécessité feront-elles mon retour vers lui ? N'aurai-je aucun autre sentiment que celui de la peur ? Que puis-je espérer ? Suis-je digne du paradis ? Suis-je digne de l'enfer ? Quelle alternative ! Quel embarras ! Rien n'est si fou que de mettre son salut dans l'incertitude ; mais rien n'est si naturel, et la sotte*

<sup>33</sup> Cité in F. Lebrun, p. 309.

<sup>34</sup> Cf. Ph. Ariès, *Histoire des Populations françaises et leurs Attitudes devant la Vie depuis le XVIII<sup>e</sup> Siècle*, Paris, 1971 (nouv. édit.), pp. 344-372.

*vie que je mène est la chose du monde la plus aisée à comprendre. Je m'abîme dans ces pensées, et je trouve la mort si terrible, que je hais plus la vie parce qu'elle m'y mène, que par les épines qui s'y rencontrent. Vous me direz que je veux vivre éternellement. Point du tout ; mais si on m'avait demandé mon avis, j'aurais bien aimé à mourir entre les bras de ma nourrice : cela m'aurait ôté bien des ennuis et m'aurait donné le ciel bien sûrement et bien aisément ; mais parlons d'autre chose.*<sup>35</sup>

On pourrait penser que la crainte de la mort constitue une réaction très naturelle, et à juste titre. Voir venir sa propre fin engendre spontanément une certaine inquiétude. Cependant un tel sentiment a trouvé diverses formes d'expression dans l'histoire des attitudes collectives. Il y a des filiations : le XVII<sup>e</sup> siècle se situe dans la lignée des « arts de mourir » élaborés à la fin du Moyen Age, nous aurons l'occasion de le vérifier. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le relais des *artes* était pris par d'autres genres ; avec l'apparition du livre religieux, le discours sur la mort remplaçait l'image. Celle-ci demeurerait certes, mais comme adjuvant de la méditation, « au sein d'une pédagogie religieuse à destination populaire »<sup>36</sup>. D'une méditation sur la seule mort, on passe à une méditation générale sur l'existence et sur les œuvres de l'homme en cette vie. Ce sera alors, en écho au **memento mori** de la *Danse macabre* médiévale, l'ascèse du **quotidie morior** développée par tous les traités spirituels. Notre existence entière doit nous préparer à la mort. Le Père Lalemant<sup>37</sup> traite le thème de la « vallée de larmes » : la mort est désirable, car la vie n'est que vanité. « Qu'est-ce que cent ans, qu'est-ce que mille ans puisqu'un seul moment les efface ? » clame Bossuet<sup>38</sup>. La vie ne vaut pas la peine qu'on s'y attache, écrit le Père Crasset :

<sup>35</sup> *A Madame de Grignan*, 16 mars 1672, éd. Garnier/Flammarion, 1976, p. 138.

<sup>36</sup> Cf. D. Roche, *La Mémoire de la Mort ; Recherche sur la Place des Arts de mourir dans la Librairie et la Lecture en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> Siècles*, *Annales E.S.C.*, janv.-févr. 1976, pp. 76-119.

<sup>37</sup> Pierre Lalemant, génovéfain, 1622-1673, chancelier de l'Université, rédigea plusieurs ouvrages sur le thème du bien mourir : *Testament spirituel ou Prière à Dieu pour se disposer à bien mourir*, 1669 ; *La Mort des Justes, ou Recueil des Dernières Actions et des Dernières Paroles de Quelques Personnes illustres en Sainteté...*, 1672 ; etc. Il faut se garder de confondre le génovéfain avec le jésuite Louis Lalemant, 1588-1635, qui fut maître des novices et instructeur et qui exerça une profonde influence sur les futurs missionnaires du Canada, Jean de Brébeuf et ses compagnons. Sa pensée a été recueillie par plusieurs auteurs dont Champion, Rigoleuc et Surin.

<sup>38</sup> Cf. aussi L. Bourdaloue, *Sermon sur la Pensée de la Mort*.

« Saint Augustin a fort bien remarqué que tous les enfants qui viennent au monde pleurent avant que de rire, car ils pleurent au sortir du ventre de la mère et ne rient que beaucoup de temps après : et la cause de leur mal est le pressentiment, dit-il, des maux qu'ils doivent endurer. Le mesme saint docteur rapporte et approuve la coutume de ces peuples qui pleuroient à la naissance de leurs enfants et qui se réjouissoient à leur mort, d'autant dit-il, que l'homme naît pour travailler, et meurt pour se reposer. »<sup>39</sup>

Nous retrouvons dans ces lignes les accents de M<sup>me</sup> de Sévigné. Mais le « best-seller » du Grand Siècle demeure le *Pensez-y bien, ou Réflexion sur les Quatre Fins dernières*, manuel destiné aux masses populaires, soit à ceux qui n'ont pas accès à l'art de mourir des princes, cardinaux et nobles dames.

L'auteur y propose, par exemple, la vie des saints, eux qui, chaque jour, surent renoncer aux vanités de la terre et vivre dans la pensée de la mort<sup>40</sup>. Pascal enfin, ne reprend-il pas l'argumentation de son temps ? De façon personnelle, il est vrai :

« La seule chose qui nous console de nos misères est le divertissement, et cependant c'est la plus grande de nos misères. Car c'est cela qui nous empêche principalement de songer à nous, et qui nous fait perdre insensiblement. Sans cela, nous serions dans l'ennui, et cet ennui nous pousserait à chercher un moyen plus solide d'en sortir. Mais le divertissement nous amuse, et nous fait arriver insensiblement à la mort. »<sup>41</sup>

Comment se préparer à la mort ?

Puisqu'il n'y a pas d'objet plus « considérable » que la mort, il faut s'y préparer ; répéter le rôle pour qu'il devienne une seconde nature, prescrivait Erasme, le grand inspirateur en la matière, dans son *De Arte bene moriendi*.

<sup>39</sup> J. Crasset, *La Douce et Sainte Mort*, 1680, cité par Vovelle, *Mourir autrefois...*, p. 61. J. Crasset, jésuite, 1618-1692, fut un prédicateur très prisé à Amiens et à Rouen. Il fut aussi catéchiste et directeur d'âmes ; il se voua spécialement aux chrétiens vivant dans le monde. Aussi écrivit-il de nombreuses méditations à leur intention.

<sup>40</sup> Remarquons que l'on initiait très tôt les enfants aux mystères de la mort. Le manuel, utilisé en Anjou pour apprendre à lire aux petits, était un manuel ascétique rédigé dans l'esprit du temps (cf. Lebrun, *Op. cit.*, p. 319).

<sup>41</sup> *Pensées*, 217 (79), Paris, 1954, p. 1147.

*Il n'est jamais trop tôt de s'y appliquer ; quand nous ne ferions autre chose tout le reste de notre vie... C'est une folie de remettre cette pensée à un autre temps ... S'agissant d'entrer dans un état éternel, nul temps qui nous est donné pour nous y préparer ne nous doit paraître long. Il n'y a point de temps fini qui ait quelque proportion avec l'éternité qui est infinie... Il n'y a qu'une préparation éternelle qui pût avoir quelque rapport à un état éternel.*<sup>42</sup>

La source de la pédagogie de la mort, ou plutôt de la vie dans la pensée de la mort, nous la découvrons au XVI<sup>e</sup> siècle, dans les *Exercices* d'Ignace de Loyola. Certes, celui-ci n'a pas écrit de chapitre formel sur le sujet — ses nombreux commentateurs espagnols et italiens s'en sont chargé —, mais il a inventé un code tout-à-fait adapté à la méditation sur la mort. Une des composantes de la rhétorique ignatienne, c'est l'imagination. Comme écrit Emile Mâle<sup>43</sup>, « tous les traités spirituels des jésuites s'adressent à l'imagination et aux sens, comme le veut saint Ignace : tous ébranlent profondément notre sensibilité ». Par le terme d'imagination, il faut entendre, non pas tant l'imaginaire au sens bachelardien (ensemble de représentations intérieures) ou lacanien (méconnaissance du sujet sur lui-même), mais une « énergie de parole », « production d'un système formel de signes »<sup>44</sup>. Nous nous trouvons alors en pleine esthétique baroque : l'œil y devient « l'organe majeur de la perception », comme l'écrit Roland Barthes<sup>45</sup>. Et notons que, par rapport à l'écoute de la Parole chez les théologiens médiévaux et tridentins (sans oublier Luther !), il y a là une dimension nouvelle. Du registre de l'image retenons trois figures :

- Le crâne, figure métonymique du squelette, qui réfère à la mort de l'autre, mais également à la mort de soi par effet de miroir. La *Madeleine* de G. de La Tour médite sur un crâne.
- Le crucifix, qui oriente le sujet méditant vers la mort de Jésus. Tous les saints de la Contre-Réforme ont été représentés avec un crâne et un crucifix (ou encore un bréviaire). Un François d'Assise n'y échappe pas ! Ce sont les

<sup>42</sup> P. Nicole, *Essais de Morale*, cité par H. Bremond, *Histoire littéraire du Sentiment religieux en France*, t. IX, Paris, 1932, Bloud et Gay, p. 363.

<sup>43</sup> E. Mâle, *L'Art religieux après le Concile de Trente*, Paris, 1932, A. Colin, p. 207.

<sup>44</sup> R. Barthes, *Préface aux Exercices spirituels*, Paris, 1972, Bibl. 10/18, p. 22.

<sup>45</sup> *Ibid*, p. 40.

instruments obligés de la spiritualité baroque. Si l'on ne dispose point de tels attributs, il faut au moins une image de la mort, stipule un manuel<sup>46</sup>. Les jésuites en faisaient faire pour leurs retraites. Les œuvres de la sculpture, les tombeaux surtout, et de la peinture, instruments dociles de la pensée chrétienne, revêtaient donc un caractère pratique : elle devaient aider les hommes à méditer sur la brièveté de la vie<sup>47</sup>. La poésie n'est d'ailleurs pas en reste :

*... Au pied d'un crucifix, une teste de mort,  
Ou de morte plutôt, lui déclare son sort,  
Y voyant, sur son front, ces paroles écrites,  
Qu'avec elle, lecteur, il faut que tu médites :  
« Dans les trous de mes yeux, et sur ce crâne ras,  
Vois comme je suis morte, et comme tu mourras,  
J'avois eu, comme toi, la chevelure blonde,  
Les brillans de mes yeux ravissoient toute le monde,  
Maintenant je ne suis que ce que tu peux voir.  
Sers-toi doncques de moi, comme de ton miroir. »  
Sur ce portrait, sans masque, où tout lui peut paroître  
Elle voit ce qu'elle est, et ce qu'elle doit être,  
Et regardant toujours ce têt de trépassé,  
Elle voit le futur dans ce présent passé...<sup>48</sup>*

• Troisième thème enfin de la rhétorique imaginative, **se voir soi-même à l'heure de sa mort**. En effet, pour pouvoir jouer sans faute l'heure de sa mort, le chrétien doit s'y exercer, répéter le rôle à la manière d'un acteur de théâtre. C'est dans cette intention que la Mère Jacqueline de Blémur, parmi tant d'autres, écrit, à l'intention de ses moniales, *L'Exercice de la Mort, contenant diverses pratiques de dévotion très utiles pour se disposer à bien mourir*. Cet exercice, écrit Bremond, « est bien sans doute une méditation, au sens large du mot, mais plutôt une réalisation dramatique »<sup>49</sup>. Il s'agit de

<sup>46</sup> *Notifje appartenenti agli Eserciti spirituali*, Bologne, 1687, cité par E. Mâle, *Op. cit.*

<sup>47</sup> Pour tout cela, cf. E. Mâle, *Op. cit.*, pp. 203-227.

<sup>48</sup> P. de Saint-Louis, cité in Rousset, *Anthologie de la Poésie baroque française*, p. 144.

<sup>49</sup> Bremond, *Op. cit.*, p. 364.

Marie-Jacqueline Bouette de Blemur, bénédictine, 1618-1696, publia en 1679 un ouvrage important pour l'histoire religieuse des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, *Eloges de Plusieurs Personnes illustres en Piété de l'Ordre de S. Benoist décédées en ces Derniers Siècles*.

véritables pratiques de simulation. Grignion de Montfort nous en donne lui-même la démonstration : assis sur un fauteuil, entouré de deux ecclésiastiques — l'un faisant office du bon ange, l'autre de l'esprit tentateur — il s'imagine à l'article de la mort. Il le fait avec tant de naturel, précise un commentateur, qu'il laisse « les plus vives impressions dans l'esprit des auditeurs »<sup>50</sup>. Le Père Le Maistre prescrit, avant le coucher, de prendre « quelque bonne pensée comme celle de la mort dont les ténèbres de la nuit, le linceul où vous êtes et l'assoupissement des sens pendant le sommeil vous doivent faire souvenir »<sup>51</sup>. Les poètes orchestrent ces pratiques avec plaisir :

*Il me plaist de gémir, me plaindre et lamenter,  
Et m'ennuyer de vivre,  
Desseigner un tombeau, et tout seul feüilleter  
Les plaintifs de ce livre.*

*Il me plaist de rêver, songer, imaginer  
Les ans que je regrette,  
Et sur tout la saison, qui viendra me tourner  
En un hydeux squelette.*

*De me fantaisier en ce temps définy  
Quel sera mon visage,  
Tenant en main la croix, ou un cierge beny  
Au poinct de ce passage.*

*Quels seront mes soupirs, mon sens, mon jugement,  
Ma parole derniere,  
Et la nuict qui fera par ce délogement  
Ecclipser ma paupiere*

*Je voy mon corps glacé, have, plombé, défaict,  
Et tout méconnaissable ;  
J'oy comme on va disant, le pauvre homme ! c'est faict,  
Il y joué sa fable.*

<sup>50</sup> Cité par A.-M. Roguet, *La Prédication de la Mort*, in l'ouvrage collectif *Le Mystère de la Mort et sa Célébration*, Paris, 1956, Cerf, coll. « Lex Orandi », pp. 358-359.

<sup>51</sup> Cité in Bremond, p. 365.

*Comme on m'ensevelit, comme on m'asperge d'eau,  
Comme on me porte en terre,  
Comme on ne me voit plus, logé dans un caveau,  
Où la tombe m'enserre.*

*Je me figure ainsi l'heure de cet abord,  
Qui galoppe sans cesse.  
Hélas ! comment vivrais-je en ces ombres de mort,  
Sans dueil et sans tristesse ?*<sup>52</sup>

Une autre pratique, courante sous l'Ancien Régime, est celle du **testament**. Celui-ci concerne à la fois la destination des biens terrestres et les destinées de l'âme. Le testateur y règle ses obsèques : elles sont le lieu du grand cérémonial des pompes baroques. Il stipule la tenue vestimentaire des participants, le nombre et la qualité de ces derniers, etc. Il choisit également sa sépulture : le plus souvent une église conventuelle où se trouve le caveau de famille. Il fixe le nombre de messes *pro defunctis* qui seront célébrées pour le repos de son âme ; détermine les bénéficiaires de ses legs. Le testament apparaît comme une des dispositions pour bien mourir, puisque l'auteur y prévoit les actes spirituels que ses héritiers accompliront pour son salut. Un tel acte (réservé aux gens aisés) n'échappe pas cependant à l'ambiguïté : les préoccupations spirituelles peuvent se mêler aux fastes des vanités posthumes !<sup>53</sup>

### **La mort et le vrai moi**

L'ambiguïté que nous dénonçons à propos du testament, nous pourrions la déceler dans l'appareil spirituel baroque tout entier. D'où la tentation pour nous de n'y reconnaître qu'excès, emphase ou confusion. Et nous pouvons craindre, à juste titre, que les représentations dramatiques ne soient sentimentales plutôt que religieuses. Pourtant, comme l'explique Henri Bremond<sup>54</sup>, ce que visent les meilleurs exercices, ce n'est pas de « surexciter l'imagination », mais bien de « mettre en branle la fine pointe de l'âme » — selon l'expression des auteurs spirituels. Suivant la subtile psychologie

<sup>52</sup> S. Gody, cité in Rousset, pp. 159-160.

<sup>53</sup> Pour l'étude des testaments et de leur évolution sous l'Ancien Régime, cf. M. Vovelle, *Piété baroque et Déchristianisation en Provence au XVIII<sup>e</sup> Siècle (Les Attitudes devant la Mort d'après les Clauses des Testaments)*, Paris, 1973, Plon.

<sup>54</sup> Bremond, pp. 370-372.

des « conventions pieuses », il s'agit d'un contrat entre Dieu et l'âme, d'un acte qui vise à substituer « à l'être incertain, douteux, incohérent » qui se trouve en l'homme, le « vrai moi ». Alors qu'aux approches de la mort, l'être humain risque de se désagrèger, de s'oublier, l'image du « vrai moi », elle, ne disparaît pas, puisque l'exercice de toute une existence l'a rendue invincible.

*Je proteste, écrit la Mère de Blémur, qu'en cas — ce qu'à Dieu ne plaise ! — que je tombasse (au lit de mort) en quelque désespoir, en doute de la foi, par quelque faiblesse d'esprit, ou par crainte du terrible jugement de Dieu..., ou par tentation du démon, MAINTENANT QUE J'AI L'ESPRIT SAINT, JE LE RÉVOQUE, LE CASSE ET L'ANNULE : je le tiens pour non fait, parce que cela n'arrivera point d'une volonté délibérée, me soumettant totalement à la divine Providence.<sup>55</sup>*

Ainsi l'exercice de la mort devient un *testament*, une protestation de ce que l'on veut être à l'heure de la mort. Les derniers instants ne peuvent donc pas détourner de son cours une voie creusée par tant d'années. Dans la même optique, cela signifie aussi qu'il n'existe pas de conversion *in extremis* : ceux qui croient réserver leurs derniers moments pour s'occuper de leur salut manquent de sagesse, estime Bourdaloue ; car il est imprudent « de compter sur un temps qui ne nous appartient pas ». De plus, c'est « se faire une idée bien basse de la justice divine que de se promettre qu'il accordera quelque prix à ces repentirs forcés et improvisés ».<sup>56</sup> Par sa vie quotidienne, le chrétien se rend donc tel qu'il lui faudrait être à l'heure de la mort. Citons l'admirable *Testament spirituel* de Pierre Lalemant :

*Avec cette disposition, en laquelle, je vous prie, mon Dieu, de me confirmer de plus en plus, JE ME TIENS EN REPOS POUR LE RESTE DE MES JOURS : et afin que je ne veuille et ne puisse jamais révoquer ces résolutions, qui me tiennent lieu de TESTAMENT SPIRITUEL, et d'une vraie et sincère déclaration de ma dernière volonté, je m'engage à le lire souvent pour en faire le plus ordinaire sujet de mes méditations et de mes prières.<sup>57</sup>*

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 371.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 334.

<sup>57</sup> Cité in Bremond, p. 372.

Nous sommes loin ici des fantaisies et des emphases que l'on reproche, souvent sans nuances, à l'esprit baroque. Le texte de Lalemant s'appuie sur une authentique spiritualité du baptême.

*S'il était en mon pouvoir de disposer de ma vie, ou de m'exempter de la mort, je voudrais., qu'il me fût permis d'ajouter aux vœux de mon baptême (et à ceux de ma profession ecclésiastique et religieuse) le vœu de mourir. Oui, Seigneur, je voudrais que, pour mieux imiter la mort de cet Homme-Dieu, vous me donnassiez le pouvoir, tel qu'il l'a eu, de vous vouer et de vous consacrer la mienne. Je voudrais que, dans la ferveur de mon cœur, je puisse dire comme ce divin Maître : Nul ne m'ôte la vie ; c'est de moi-même que je la quitte, je l'ai toujours entre les mains et je la remets volontairement entre celles de mon Père.<sup>58</sup>*

Ce même thème, nous le retrouvons chez Pascal, dans la lettre sur la mort de son père<sup>59</sup> : le chrétien, de par son baptême, se trouve déjà offert ; sacrifice qui se continue par la vie et s'accomplit par la mort.

## 1.4. Appendice pour les «petits »

Pour vivre dans la **pensée** de la mort, il fallait disposer d'une certaine culture, être une âme bien née ; c'était une pensée qui, pour se développer, requérait un certain *otium*. Comment donc les gens du peuple vivaient-ils la mort ? Quand on se trouve dans la misère, les grands sentiments paraissent un luxe. Plus que de familiarité, il vaut donc mieux parler, avec F. Lebrun<sup>60</sup>, d'indifférence fataliste devant l'inévitable. Et, du point de vue économique, la mort d'un membre de la famille est souvent une délivrance ; un enfant qui disparaît, c'est une bouche de moins à nourrir !

### 1.4.1. Voir la mort des Grands

Même si les classes populaires ne peuvent prétendre à la spiritualité des élites, elles ne manquent toutefois pas d'être initiées à ce que l'Eglise

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 373.

<sup>59</sup> *Lettre à l'Occasion de la Mort de M. Pascal le Père, décédé à Paris le 24 Septembre 1651*, Paris, du 17 octobre 1651, in *Œuvres complètes*, Paris, 1954, Gallimard, pp. 490-501.

<sup>60</sup> Cf. F. Lebrun, *Les Hommes et la Mort en Anjou...*, p. 310. Pour ce paragraphe, nous nous inspirons largement des ch. XII et XIII.

considère comme « la grande affaire du chrétien »<sup>61</sup>. Certes, les humbles n'ont pas accès aux palais où trépassent les Grands « selon leur état et leur condition », mais ils peuvent contempler le spectacle des pompes funèbres. Car, comme l'écrit M. Vovelle<sup>62</sup>, « le Grand Cérémonial de la mort ne s'arrête pas au dernier souffle : c'est au contraire dans les moments qui suivent la fin de la vie qu'il s'exprime avec le plus de profusion. Et l'on sait de longue date que les pompes funèbres sont l'une des rubriques majeures de cette sensibilité. »

Les obsèques de Richelieu, écrit un mémorialiste, « furent vraiment royales, son corps ayant été conduit par ses proches parents, alliés, serviteurs et amis, depuis l'hôtel ou Palais-Cardinal jusqu'en la chapelle de la Sorbonne qu'il avoit fait bâtir... avec un char de triomphe ; y (avoit) plus de deux mille cierges blancs et flambeaux allumés »<sup>63</sup>.

Les funérailles à grand spectacle — une délégation de pauvres participaient d'ailleurs au convoi —, outre qu'elles rappelaient aux vivants leur devoir de prier pour les trépassés (obligation chère à l'Eglise post-tridentine), exerçaient encore une fonction essentielle dans l'idéologie d'Ancien Régime. Les pompes, en effet, se veulent l'affirmation éclatante de la hiérarchie des classes sociales ; et cet ordre fait partie du plan divin. Bien qu'affirmant l'égalité de tous les hommes devant la mort, l'Eglise post-tridentine ne pouvait que se plier aux convenances sociales, tout en essayant de les réguler.

*Considérez bien ce cadavre : VENI ET VIDE ; venez et voyez. C'était un homme de fortune comme vous ; en peu d'années, il s'était enrichi comme vous ; il a eu comme vous la folie de vouloir laisser après lui une maison opulente et des enfants avantageusement pourvus. Mais le voyez-vous maintenant ? Voyez-vous la nudité, la pauvreté où la mort l'a réduit ? Où sont ses revenus ? Où sont ses richesses ? Où sont ses meubles somptueux et magnifiques ? A-t-il quelque chose de plus que le dernier des hommes ? Cinq pieds de terre et un suaire qui l'enveloppe, mais qui ne le garantira pas de la pourriture : rien davantage.*

Bourdaloue, *Sermon sur la Pensée de la Mort*

<sup>61</sup> F. Lebrun, p. 301.

<sup>62</sup> M. Vovelle, *Mourir autrefois...*, p. 104.

<sup>63</sup> *Mémoires* de M. de Chizay, cité in M. Vovelle, *Op. cit.*, p. 108.

## Voir la mort du bon larron

Initiées à la mort, les classes populaires l'étaient aussi par le spectacle des exécutions capitales. Car, si mourir est l'objet le plus « considérable » qui soit, le spectacle de la mort violente d'autrui ne peut que favoriser le salut des fidèles. Il édifie les assistants. D'où la publicité qui se déployait autour des échafauds. On connaît le récit de la mort de M. de Montmorency : pour la première fois, en France, les bourreaux employèrent cet appareil que la Révolution rendra célèbre quelque cent cinquante ans plus tard. C'est que la guillotine rehaussait le spectacle ; elle faisait partie des artifices du théâtre baroque, elle se mettait au service du **voir**. Le bon peuple apprend ainsi ce qu'il en coûte de désobéir aux lois, mais également comment tout homme reçoit la possibilité de mourir en pécheur repent.

*Lorsqu'il fut monté, accompagné de son confesseur et suivi de son chirurgien, il salua la compagnie. Il les pria de vouloir bien témoigner au roi qu'il mourait son très humble sujet et avec un regret extrême de l'avoir offensé, dont il demandait pardon, aussi bien qu'à toute la compagnie... il dit avec un profond sentiment d'humilité qu'un grand pécheur comme lui ne pouvait mourir avec assez d'infamie. Enfin, il se mit à genoux, proche le billot, sur lequel il posa son corps en se recommandant à Dieu ... le grand prévost ayant fait ouvrir les portes, tout le peuple entra en foule avec un empressement incroyable pour voir le corps*<sup>64</sup>.

F. Lebrun fait remarquer qu'à part son rôle cathartique et exemplaire, une telle liturgie « contribue surtout à entretenir cette familiarité avec la violence, le sang et la mort qui est l'un des traits majeurs de la mentalité de l'époque »<sup>65</sup>. La cruauté des châtements n'est que la contrepartie de la violence ambiante. Ce qui se joue sur les tréteaux du supplice judiciaire constitue en somme le miroir de la mort perpétrée quotidiennement. Citons Lebrun :

*Roue ou pendaison, décollation ou bûcher, l'exécution se déroule comme un véritable jeu dramatique dont l'échafaud est la scène, le*

<sup>64</sup> *Mémoires de M. de Pontis, Ibid.*, pp. 103-104.

<sup>65</sup> F. Lebrun, *Op. cit.*, p. 301.

*bourreau et le condamné, les principaux acteurs, les badauds accourus en foule, les spectateurs. Ces derniers suivent toutes les phases de la représentation en connaisseurs exigeants. Que le condamné fasse bonne figure, et il peut être assuré de l'ardente sympathie de la foule qui l'assiste de ses encouragements et de ses prières, quitte à l'abreuver des pires quolibets s'il perd courage et crie sa peur. Quant au bourreau, il a intérêt à tenir correctement son rôle : maladroit, il risque fort d'être écharpé par le public.* <sup>66</sup>

### 1.4.3. Voir l'au-delà

Pour maintenir le peuple sur le chemin des fins dernières, l'Eglise, de son côté, utilise les ressources du catéchisme. Les enfants sont très tôt initiés à cet objet « considérable » entre tous. Car, à supposer qu'ils n'aient pas ouvert les yeux sur les misères du temps, les manuels de catéchisme, qui, de 1620 à 1740, foisonnent dans tous les diocèses du royaume<sup>67</sup>, se chargent désormais de leur enseigner les voies du salut. Voici par exemple l'instruction donnée par le catéchisme d'Henry Arnauld à l'intention des enfants se disposant à la première communion : « Quel doit être le plus grand soin d'un chrétien ? — C'est de se bien préparer à la mort. »<sup>68</sup> Suivent plusieurs leçons consacrées à la mort, au jugement, à l'enfer et au paradis. En Anjou, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, le manuel le plus utilisé pour apprendre à lire s'intitule *Les Sept Trompettes pour réveiller les Pécheurs et pour les induire à faire Pénitence*, traduit d'un ouvrage ascétique italien<sup>69</sup>. A cela s'ajoutent toute une littérature et toute une imagerie populaires (les calendriers, par exemple), qui subsisteront jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Elles reprennent la *Danse macabre* et son thème de l'égalité devant la mort et véhiculent un arsenal d'images « tirées » de l'au-delà. Il faut craindre la mort ; entendez ce qui vient après celle-ci, le jugement, l'enfer ; mais pareille crainte est salutaire. Voici comment s'exprime un prédicateur populaire :

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 304.

<sup>67</sup> Sur la multiplication des catéchismes paroissiaux, cf. E. Germain, *Langage de la Foi à travers l'Histoire*, Paris, 1972, Fayard/Mame, ch. II.

<sup>68</sup> Cité par F. Lebrun, *Op. cit.*, p. 319.

<sup>69</sup> Cf. *Ibid.*

*Moad mourut de frayeur au son de la trompette, dit le Seigneur. C'est une figure de ce qui arrivera au pécheur, quand il sera à l'agonie, s'il n'a fait pénitence auparavant. La Trompette du Jugement s'approchera, l'épouvantera de telle façon, que tout lui paraîtra mort et enfer : surtout quand il sera sur le point d'entendre prononcer contre lui la Sentence de la condamnation éternelle.*<sup>70</sup>

Tous, enfants et adultes, savent à quoi s'en tenir sur les peines de l'enfer, peines corporelles et spirituelles, tant les descriptions proférées du haut de la chaire sont réalistes. La pastorale, qu'elle s'adresse aux élites ou aux humbles, suit une pédagogie de l'imagination. « Pécheurs, s'exclame l'auteur des *Sept Trompettes*<sup>71</sup>, si vous voulez maintenant voir clairement et le mieux qu'il est possible en ce monde combien sont horribles les peines de l'enfer, lisez attentivement cet espouvantable chapitre. » Le paradis inspire peu les prédications — d'ailleurs quel mortel pourrait prétendre accéder à un tel sommet ? Le ciel demeurant inaccessible pour la plupart des hommes, nous comprenons alors le rôle joué par le purgatoire dans la dévotion baroque. On sait que cette figure de l'au-delà a été travaillée, au XIII<sup>e</sup> siècle, à l'intersection de la théologie savante et de la culture populaire obsédée par la présence inquiétante des morts<sup>72</sup> ; et qu'elle a acquis progressivement, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, son indépendance par rapport à une vision du salut qui, jusqu'alors, l'intégrait sans en faire une réalité en soi<sup>73</sup>. C'est à la faveur de l'« invasion mystique » dont parle Bremond, que la dévotion au purgatoire est devenue l'élément important de la pastorale post-tridentine (notons que l'âge romantique se trouvera très à l'aise dans un tel imaginaire). Le purgatoire constitue une brèche dans le monde de l'au-delà ; il permet la communication entre les vivants et les morts et la collaboration charitable de ceux-là au salut de ceux-ci. Car, si ce lieu doit demeurer un objet de crainte, il présente l'avantage qu'on peut espérer le quitter un jour. « La crainte des flammes du

<sup>70</sup> A. Yvan, *La Trompette du Ciel qui réveille les Pécheurs et qui les incite puissamment à se convertir à Dieu*, cité par M. Vovelle, *Mourir autrefois...*, p. 119.

<sup>71</sup> Cité par F. Lebrun, *Op. cit.*, p. 326.

<sup>72</sup> Cf. P. Chauau, *Mourir à Paris (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> Siècle)*, *Annales E.S.C.*, janv.-févr. 1976, pp. 29-50.

<sup>73</sup> Pour cette histoire, cf. G. et M. Vovelle, *Vision de la Mort et de l'au-delà en Provence d'après les Autels des Ames du Purgatoire, XI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> Siècle*, Paris, 1970, *Cah. Annales*, A. Colin.

purgatoire n'est pas le seul sentiment que doit vous inspirer la pensée des peines qu'on y endure ; elle doit encore vous porter à soulager les âmes qui y satisfont à la justice divine », écrit le *Pensez-y bien*<sup>74</sup>. D'où cette comptabilité dévote, gérée par l'Eglise (le purgatoire va dans le sens de la doctrine du mérite), « pour l'exploitation de ces trésors immenses, de ce Pérou, dans l'ordre de la grâce »<sup>75</sup> que sont les œuvres satisfaites de Jésus-Christ, de la Vierge et des saints.

## 2. *Les signes d'une rupture*

### 2.1. *Premières variations sur la pensée de la mort*

La pensée de la mort et son « spectacle » constituent sans doute un des « chiffres » caractéristiques du Grand Siècle et d'une bonne partie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, un système d'idées dominant ne doit pas nous faire oublier la part des minorités. Les couleurs qui déterminent la mentalité d'une société donnée ne sont jamais unies ; certaines teintes l'emportent sur d'autres, mais ces dernières, quoique absorbées, n'en demeurent pas moins réelles et prêtes à resurgir quand la conjoncture leur sera favorable. Il suffit d'un remodelage des structures socio-économiques pour que des valeurs jusque-là minimisées prennent désormais le pas sur celles d'hier. Dans ses études<sup>76</sup>, Michel Vovelle nous rend attentifs, sur le point de la mort pensée et vécue, à la présence d'attitudes déjà contestataires, à la germination d'une mentalité nouvelle que la fin de l'Ancien Régime contribuera à faire éclore. Ainsi le XVII<sup>e</sup> siècle sécrète-t-il déjà ses contestataires : quelques Grands marquent leur désir de mourir seuls, sans ostentation ; attitude que le roman *La Princesse de Clèves* prête à M<sup>me</sup> de Chartres. Tel noble stipule que son corps

<sup>74</sup> Cité par M. Vovelle, *Mourir autrefois...*, p. 128.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 129.

<sup>76</sup> Particulièrement M. Vovelle, *Piété baroque et Déchristianisation en Provence au XVIII<sup>e</sup> Siècle. Les Attitudes devant la Mort d'après les Clauses des Testaments*, Paris, 1973, Plon.

soit enterré sous la tombe de ses prédécesseurs « sans pompe » — « avec la simplicité chrétienne »<sup>77</sup>. Dans les milieux jansénistes et réformés, de telles attitudes sont évidemment beaucoup plus fréquentes : « Nous ne tondons point sur les sépultures », écrit joliment un pasteur<sup>78</sup>. Cependant, même si l'on rejette les pompes baroques, la mort demeure marquée par la vision chrétienne. Et la vie se passe dans la pensée de la mort ; les réformés en ont laissé maints témoignages. La méditation réformée sur la mort se développe dans les mêmes canons que ceux de la littérature catholique, quoique elle y mette moins d'emphase. Voici à titre d'exemple les vers d'un fils de pasteur :

*Adieu, mes chers Parents, mes Amis précieux :*  
*Je monte à notre Dieu, je monte à notre Père :*  
*Mes combats sont finis ; je sors de la Misère ;*  
*Et j'échange, Aujourd'hui, la Terre pour les Cieux.*  
*(...)*  
*Ah, que mon Sort est beau ! qu'il est digne d'envie*  
*Je passe, par la Mort, au Séjour de la Vie ;*  
*Et ne pers, en mourant, que la Mortalité :*  
  
*Suivez-moy, par les Vœux de l'Espoir & du Zèle.*  
*La Mort nous désunit, pour un Tens limité :*  
*Mais Dieu nous rejoindra, dans la Gloire éternelle.*<sup>79</sup>

La différence entre la rhétorique protestante et celle des catholiques se révèle plutôt mince ; elle ne tient pas tant aux formes qu'au sujet qui les produit. En effet, dans la pastorale post-tridentine, c'est le ministre qui exhorte le fidèle à bien mourir, et donc à vivre en conséquence ; chez les réformés, en revanche, le ministre s'efface devant un fidèle désormais majeur, capable de prendre en charge sa propre destinée. Le fidèle protestant meurt seul, attitude qui ne manque pas de contraster avec la pratique des catholiques. Pour ces derniers, mourir sans prêtre constituait la pire dérélition. D'ailleurs, l'assistance aux malades et aux mourants forme le

<sup>77</sup> Cf. M. Vovelle, *Mourir autrefois...*, pp. 142-143.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>79</sup> Cité in *Ibid.*, p. 147.

premier devoir de tout curé, « celui qui engage de la façon la plus redoutable sa responsabilité »<sup>80</sup>. D'où l'insistance des évêques sur la résidence scrupuleuse des curés.

En outre, la théologie calviniste se montre particulièrement réticente devant les figures de l'au-delà si prisées par la prédication romaine. Point de purgatoire ni de supplications oiseuses sur les tourments de l'enfer. La prédication des pasteurs, rejetant le musée des supplices propre à créer l'angoisse, vise un but unique : inciter l'âme fidèle à attendre la mort sans frayeur — ainsi *les Consolations de l'Âme fidèle contre les terreurs de la mort, avec les dispositions et préparations nécessaires pour bien mourir* de Ch. Drelincourt<sup>81</sup>. La foi de l'Évangile, si elle est vécue profondément par l'homme, suffit à produire en lui des fruits de lumière et de paix. Sûr de son élection par le Seigneur, il se doit de franchir le passage obligé de la mort avec sérénité ; surtout s'il doit périr pour la cause de sa foi, comme Louis Ranc en 1755 :

*Monsieur Ranc dit en mourant  
Bon courage, mes enfants  
Que rien ne vous épouvante  
Qui vaincra jusqu'à la mort  
Aura la couronne de vie :  
C'est le meilleur trésor.*<sup>82</sup>

Aux aberrations de la religion romaine, aux bigots préoccupés des peines de l'enfer, s'opposent encore toute une cohorte d'esprits dont il est parfois difficile de démêler les genres. Parmi eux se trouve Don Juan qui refuse de régler son existence sur la question de la mort et qui se fait gloire de mépriser les secours de la religion. Don Juan n'est pas une création en l'air, mais bien le reflet de son temps. Il semblerait qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'athéisme soit devenu un phénomène général dans l'aristocratie. « La foi est éteinte en ce pays, s'écrie la duchesse d'Orléans en 1699, au point qu'on ne trouve plus un seul jeune homme qui ne veuille être athée. »<sup>83</sup> A propos de ce dernier

<sup>80</sup> F. Lebrun, *Op. cit.*, p. 335.

<sup>81</sup> Mentionné in *Ibid.*, p. 329.

<sup>82</sup> *Complainte sur les Prédicants des Cévennes*, cité par M. Vovelle, *Mourir autrefois...*, p. 148.

<sup>83</sup> Cité in *Encyclopædia Universalis* 9 (1971), art. *Libertins* (R. Adam et A. Abirached), pp. 989-993.

qualificatif, remarquons qu'à l'époque les termes **déistes** et **athées** étaient fréquemment pris l'un pour l'autre<sup>84</sup> ; de plus, les positions n'apparaissaient pas aussi définies que celles de nos modernes athées.

Donc, parmi les contestataires, comptons les libertins, ces déistes qui refusent un Dieu de colère vengeresse, prompt à demander justice pour les forfaits commis durant cette vie, mais demeurent certains « de trouver au sortir de ce triste lieu un asile assuré dans le sein » de leur Dieu — selon les paroles de Chaulieu<sup>85</sup>. Il y a aussi les nombreux penseurs qui affectent d'entretenir une distance critique vis-à-vis des excès religieux de leurs contemporains. Dans ses *Historiettes*, Tallemant des Réaux se moque des rites du Grand Cérémonial ; de même La Fontaine, dans sa fable du *Cerf malade*. Malherbe, pourtant fidèle aux commandements de l'Eglise et qui mourut avec les secours de celle-ci, prône une sagesse de type profane — « Apprenez, âmes vulgaires, à mourir sans murmures. »<sup>86</sup> Mais, dans la bouche des « esprits forts », La Bruyère place finalement une profession de foi en l'autre monde :

*Il y a deux mondes : l'un où l'on séjourne peu, et dont l'on doit sortir pour n'y plus rentrer ; l'autre où l'on doit bientôt entrer pour n'en jamais sortir. La faveur, l'autorité, les amis, la haute réputation, les grands biens servent pour le premier monde ; le mépris de toutes ces choses sert pour le second. Il s'agit de choisir.*<sup>87</sup>

Et La Rochefoucauld :

*On peut avoir divers sujets de dégoût dans la vie, mais on n'a jamais raison de mépriser la mort ; ceux-mêmes qui se la donnent volontairement ne la comptent pas pour si peu de chose ; et ils s'en étonnent et la rejettent comme les autres, lorsqu'elle vient à eux par une autre voie que celle qu'ils ont choisie.*<sup>88</sup>

<sup>84</sup> Cf. *Ibid.*

<sup>85</sup> Cité par M. Vovelle, *Mourir autrefois...*, p. 151.

<sup>86</sup> F. de Malherbe, *Epitaphe de Feu Mgr d'Orléans*, cité in *Ibid.*, p. 155.

<sup>87</sup> J. de La Bruyère, *Les Caractères*, max. 31 du ch. « Des Esprits forts ».

<sup>88</sup> F. de La Rochefoucauld, *Maximes*, p. 504.

Contestation par les réformés des excès de la religion officielle, distance critique entretenue par les sages vis-à-vis de certaines pratiques grotesques, refus du souci de la mort au profit d'une existence libertine chez quelques esprits téméraires, tout cela n'ébranle pas jusqu'ici les fondements de la mentalité commune. La mort, dans sa lecture chrétienne, met tout le monde d'accord. Dans leurs langages, en apparence diversifiés, Bossuet et La Fontaine — ou n'importe quel « honnête homme » — se rejoignent<sup>89</sup>. Vraiment, mourir demeure l'objet le plus digne de « considération » pour un esprit humain !

## 2.2. *Un nouveau discours sur la mort*

Les discours de contestation que nous venons de mentionner se développaient à l'intérieur d'un système, mais sans pouvoir jamais le renverser. Le XVII<sup>e</sup> siècle, en effet, se situe encore dans une perspective « féodale » : la hiérarchie, la discipline, l'ordre, la Révélation, les dogmes demeurent les valeurs majoritaires. Dans tous les domaines, il y a chaque fois une autorité à respecter. Or voici qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Lumières viennent révolutionner pareil édifice; ce dernier ne sera plus désormais que « l'Ancien Régime » — hardiesse que le vocabulaire entérinera dans l'alliance des deux mots et qui sonnera comme la répudiation d'un passé détesté par beaucoup, selon la remarque de F. Brunot<sup>90</sup>. 1789 fonctionnera alors comme rite consacrant la rupture. Au centre du nouveau système que le XVIII<sup>e</sup> siècle met peu à peu en place, il y a **l'homme**. Bon par nature, il n'a pas à se soumettre à quelque autorité extérieure. Son unique maîtresse, c'est la raison comprise comme libre règne de l'intelligence sur les choses. « Philosopher, c'est rendre à la raison toute sa dignité et la faire rentrer dans ses droits. C'est rapporter chaque chose à ses principes propres et secouer le joug de l'autorité », affirme M<sup>me</sup> de Lambert vers 1729<sup>91</sup>. Et Rousseau bien sûr : « Le Dieu que

<sup>89</sup> Quand on lit le *Sermon sur la Mort*, cela devient évident !

<sup>90</sup> F. Brunot, *Histoire de la Langue française*, cité in A. Soboul, *La Civilisation et la Révolution française, I/La Crise de l'Ancien Régime*, Paris, 1970, Arthaud, p. 37.

<sup>91</sup> Cité par E. Germain, *En Quel Dieu croyons-nous*, Paris, 1975, DDB/Bellarmin, coll. « Croire aujourd'hui », p. 16.

j'adore n'est point un Dieu de ténèbres ; il ne m'a point doué d'un entendement pour m'en interdire l'usage : me dire de soumettre ma raison, c'est outrager son auteur. Le ministre de la vérité ne tyrannise point ma raison, il l'éclaire. »<sup>92</sup> Au niveau de l'éthique, l'affranchissement par rapport à toute autorité se traduit par une recherche du bonheur fondée en raison. Contre la morale austère des « tristes docteurs » et des « pédants à rabat », les Lumières instaurent un nouvel art de vivre. Contre Pascal, « pour qui le divertissement, détournant de la méditation, était la plus grande de nos misères »<sup>93</sup>, Voltaire déploie le « divertissement » comme source de bonheur humain. « Cet instinct secret étant le premier principe et le fondement nécessaire de la société, il vient plutôt de la bonté de Dieu, et il est plutôt l'instrument de notre bonheur que le ressentiment de notre misère. »<sup>94</sup>

De quel bonheur s'agit-il ? Puisque l'homme ne peut prétendre à l'absolu, le seul bonheur convenable sera terrestre, c'est-à-dire ramené aux vraies dimensions de la raison. Sois heureux, saisis les plaisirs partout où tu peux les découvrir — dans une fortune honnête, dans les avantages matériels de la civilisation (le XVIII<sup>e</sup> siècle marque le point de départ des découvertes techniques ; de la machine à tisser au gaz d'éclairage), dans le commerce des femmes (pourvu qu'il soit d'amitié et de délicatesse, selon le conseil du maître de Claville), dans le théâtre ; dans la santé aussi, car il n'existe pas de « bon usage des maladies » ; « les peines ne sont que des accidents », écrit Montesquieu<sup>95</sup>.

*Regrettera qui veut le bon vieux temps  
Et l'âge d'or (...)  
Et le jardin de mes premiers parents.  
Moi, je rends grâce à la nature sage  
Qui, pour mon bien, m'a fait naître en cet âge  
Tant décrié par nos tristes frondeurs (...)  
Oh ! le bon temps que ce siècle de fer (...)  
Le paradis terrestre est où je suis.*

Voltaire, *Le Mondain*

<sup>92</sup> J.-J. Rousseau, *L'Emile ou de l'Education (Profession de Foi du Vicaire savoyard)*, cité in E. Germain, *Op. cit.*, p. 25.

<sup>93</sup> Cf A. Soboul, *Op. cit.*, p. 364.

<sup>94</sup> Voltaire, *Lettres philosophiques*, XXV, *Remarques sur les Pensées de M. Pascal*, cité in A. Soboul, *Op. cit.*, p. 364.

<sup>95</sup> F. de Montesquieu, *Mes Pensées*, cité in A. Soboul, *Op. cit.*, p. 365.

Quelle sera la sagesse du nouvel honnête homme devant la question de la mort ? Sous « l'Ancien Régime », l'homme n'était jamais vivant sur terre, selon Bossuet, parce qu'il y était « toujours mortifié et que la mortification est un essai, un apprentissage, un commencement de la mort ». (*Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.*) Dans sa course au bonheur, la pensée des Lumières rencontre la mort, obstacle incongru, fantôme séculièrement entretenu par l'« imposture des prêtres ». Ne nous étonnons donc pas que le discours des Lumières fasse à la mort une place qui n'est pas mineure ; mais c'est pour mieux l'exorciser<sup>96</sup>. Avec M. Vovelle, énumérons les productions du discours « éclairé » sur la mort<sup>97</sup>.

- A partir de 1750, tarissement du flux de la littérature spirituelle. Le premier XVIII<sup>e</sup> siècle publie certes encore des ouvrages se rattachant à la veine baroque, mais ces derniers passeront rapidement de mode. Et surtout peu d'auteurs nouveaux : il s'agit souvent de rééditions. La pédagogie change également ; ce que l'âme intérieure doit rechercher, ce n'est plus tant la pensée de la mort que la mort à soi-même ; la purification des sens et le renoncement à la volonté propre doivent conduire à « ne vivre plus qu'en Dieu » — selon les directives du Père Grou. L'âme intérieure « n'a d'autre pratique à suivre par rapport à la mort, que de **n'y point penser d'elle-même** et de s'abandonner absolument à Dieu, soit pour le genre de sa mort, soit pour le temps, soit pour les suites. »<sup>98</sup>

La mort demeure toutefois le problème majeur. Diderot, d'Holbach, Galiani, Hoop en discutent, mais le style est nouveau. Certes il ne faut point s'épouvanter, dit le philosophe, car ce serait « ressembler aux enfants qui ont peur des spectres et des esprits »<sup>99</sup> ; mais on a le droit de s'émouvoir devant le départ d'un être cher. La séparation d'avec l'ami, le parent, la maîtresse est ressentie profondément. Diderot revendique le droit aux larmes :

*L'abbé Galiani m'a beaucoup déplu à moi en confessant qu'il n'avait jamais pleuré de sa vie et que la perte de son père, de ses frères, de ses sœurs, de ses maîtresses ne lui avait pas coûté une larme.*<sup>100</sup>

<sup>96</sup> Cf. M. Vovelle, *Mourir autrefois...*, p. 163.

<sup>97</sup> Nous reprenons les analyses des ch. VII et VIII de *Mourir autrefois...*

<sup>98</sup> J. N. Grou, *Manuel des Ames intérieures*, cité par M. Vovelle, *Mourir autrefois...*, p. 165.

<sup>99</sup> J. Offray de La Mettrie, *Système d'Epicure*, cité in *Ibid.*, p. 166.

<sup>100</sup> *Lettres à Sophie Volland*, XXXVIII, cité in *Ibid.*, p. 167. Le droit aux larmes semble correspondre à l'évolution du cérémonial de la mort. Ce dernier va vers l'intimisation (on compte beaucoup moins de monde au chevet de l'agonisant). Il se dédramatise également (l'image du Dieu terrible s'efface).

Par le thème des larmes (cf. aussi la mort de Julie dans la *Nouvelle Héloïse*), nous nous trouvons en pleine problématique de la « mort de toi » (selon la typologie de Philippe Ariès). Figure qui atteindra son paroxysme au XIX<sup>e</sup> siècle, avec le culte et la poésie des cimetières notamment. Le philosophe peut paraître traiter à la légère le problème de la mort, mais souvent nous le surprenons aux prises avec celui-ci. Témoin, Voltaire, qui n'élude pas la question posée par le désastre de Lisbonne.

- Si la philosophie des Lumières inclut la mort dans sa réflexion, elle le fait cependant dans une optique nouvelle. C'est qu'elle s'applique à détruire les mœurs baroques, jugées ridicules et dénuées de sens. On connaît les vers sarcastiques de Voltaire dans ses *Adieux à la Vie*. Des poètes aussi brillent dans cet art qui consiste à rire de la mort pour mieux l'expulser des préoccupations quotidiennes — tel Alexis Piron qui, se sentant pas à pas arriver « au trou » et jugeant que la route lui fut « un vrai casse-cou », se souhaite à lui-même « bon voyage »<sup>101</sup>. La mort est le dernier acte d'une farce qu'il faut bien terminer, soit en demeurant dans le genre comique. Les *Réflexions de ceux qui sont morts en plaisantant* (dix fois rééditées) deviennent le bréviaire à la mode : on peut y relire le trépas enjoué et badin des sages de l'Antiquité et surtout des libertins du Grand Siècle : de Saint-Evremond, entre autres, qui « avoit réservé toute sa gaïeté pour ses derniers momens »<sup>102</sup>. A l'exemple des saints nouveau style, l'homme éclairé bannit de son esprit toute crainte superstitieuse ; surtout celle du jugement et de l'enfer, qui, selon Diderot, vous empoisonne l'existence. C'est bien grâce à cette imposture-là que les prêtres, forts « de l'ascendant d'un ministère sacré », s'enrichissaient « aux dépens des familles dépouillées par la pieuse imbécillité d'un parent », explique Ch. Dupuis dans *L'Ennemi de la Révolution*<sup>103</sup>.

- Mais qu'y a-t-il au-delà de la mort ? Sur ce point, les spéculations vont bon train. Sade, par exemple, opte pour le cycle antique « des générations et régénérations perpétuelles de la nature » : « renonce à l'idée d'un autre monde, il n'y en a point, mais ne renonce pas au plaisir d'être heureux et d'en

<sup>101</sup> A. Piron, *Ma Dernière Epigramme*, cité in *Ibid.*, p. 169.

<sup>102</sup> Cité in *Ibid.*, p. 170.

<sup>103</sup> Cité in *Ibid.*, p. 171.

Ce thème de l'imposture cléricale trouvera sa reprise tragique pendant la Révolution : le ciel et l'enfer ne sont qu'illusions pour mener le peuple.

faire en celui-ci »<sup>104</sup>. Dans son traité *De l'Homme*, Buffon développe une solution analogue — nous vivons dans le cycle de la nature ; tout y change, s'y altère et périt. Si l'immortalité n'appartient pas à l'âme humaine, mais peut-être à la matière, alors rêvons ! Et Diderot, qui au fond de lui-même ne peut se résoudre à perdre définitivement Sophie, n'éprouve aucune honte à lui conter ses fantasmes :

*Ceux qui se sont aimés pendant leur vie et qui se font inhumer l'un à côté de l'autre ne sont peut-être pas si fous qu'on pense. Peut-être leurs cendres se pressent, se mêlent et s'unissent ! Que sais-je ? Peut-être n'ont-elles pas perdu tout sentiment, toute mémoire de leur premier état. Peut-être ont-elles un reste de chaleur et de vie dont elles jouissent à leur manière au fond de l'urne froide qui les renferme. Nous jugeons de la vie des éléments par la vie des masses grossières ; peut-être sont-ce des choses bien diverses. On croit qu'il n'y a qu'un polype ! Et pourquoi la nature entière ne seroit-elle pas du même ordre ? Lorsque le polype est divisé en cent mille parties, l'animal primitif et générateur n'est plus, mais tous ses principes sont vivants. O ma Sophie ! Il me resteroit donc un espoir de vous toucher, de vous sentir, de vous aimer, de vous chercher, de m'unir, de me confondre avec vous quand nous ne serons plus, s'il y avoit pour nos principes une loi d'affinité, s'il nous étoit réservé de composer un être commun, si je devois dans la suite des siècles refaire un tout avec vous, si les molécules de votre amant dissous avoient à s'agiter, à s'émouvoir et à rechercher les vôtres éparses dans la nature ! Laissez-moi cette chimère, elle m'est douce, elle m'assureroit l'éternité en vous et avec vous. »*<sup>105</sup>

Le besoin d'immortalité ne laisse pas de produire des fruits étonnants tout au long du siècle. Dans la mémoire de ceux qui nous survivent, par exemple, comme l'explique notre Diderot au sculpteur Falconet (dans *Le Pour et le Contre*). Sous la Révolution, on exaltera d'ailleurs la survie des héros dans la conscience collective des citoyens :

*De Bara, de Viala, le sort nous fait envie :  
Ils sont morts, mais ils ont vaincu ;*

<sup>104</sup> D. A. F. de Sade, *Dialogue d'un Prêtre et d'un Moribond*, cité in *Ibid.*, p. 172.

<sup>105</sup> p. Diderot, *Lettre à Sophie Volland*, cité in *Ibid.*, pp. 174-175.

*Le lâche, accablé d'ans, n'a point connu la vie :  
Qui meurt pour le peuple a vécu...*

*Et si le temple de Mémoire  
S'ouvrait à vos mânes vainqueurs,  
Nos voix chanteront votre gloire,  
Nos flancs porteront vos vengeurs.*<sup>106</sup>

Le rapide parcours que nous venons d'esquisser à propos du XVIII<sup>e</sup> siècle nous a fait rencontrer des idées plutôt que des attitudes collectives. Les idées d'une classe surtout, celle des intellectuels. Et nous pouvons nous demander si elles sont aptes à traduire un mouvement qui affecterait les sensibilités collectives. Il faut bien sûr convenir que les mutations concernant les masses s'effectuent lentement et de manière non uniforme selon les régions et selon les couches de la population. Toutefois, notre survol des Lumières laisse paraître un élément important : la Révolution n'a pas créé de toutes pièces une mentalité nouvelle face à la mort. Comme nous le disions plus haut, les années 1789 fonctionnent plutôt à la manière d'un rite qui consacrerait un changement déjà bien avancé. La Révolution ne fait qu'achever une évolution inaugurée et poursuivie tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La patiente étude sur les clauses des testaments, menée par Vovelle, vient confirmer cette optique.<sup>107</sup> Stipulations restrictives concernant les obsèques (refus des complaisances baroques), indifférence quant au lieu de sépulture, réduction progressive des messes fondées (mais il y a des contrastes sociaux), laïcisation des œuvres pies (notion de bienfaisance philanthropique prenant le pas sur la charité chrétienne), etc., autant d'indices qui permettent à l'historien de suivre, dans une région donnée, la régression des pratiques traditionnelles.

Pouvons-nous parler de déchristianisation ? Il est difficile de dater le début du processus « déchristianisation » et de lui trouver des responsables. Il faudrait d'ailleurs que l'on puisse partir d'un état de « christianisation complète » ; ce qui semble difficile, comme l'a montré Gabriel Le Bras. Il reste vrai toutefois que le recul des demandes de messes, par exemple, peut recevoir plusieurs significations : défiance à l'égard des héritiers, progrès de la conscience

<sup>106</sup> *Chant du Départ*, cité in *Ibid.*, pp. 224-225.

<sup>107</sup> M. Vovelle, *Piété baroque...*

collective, épuration de la foi, ... Pris isolément, aucun geste ne nous donne de présomption suffisante et indiscutable sur la déchristianisation au siècle des Lumières. Cependant, les gestes s'assemblent en faisceau, convergent dans la chronologie de leur évolution, se répondent. On est autorisé à parler d'une mutation majeure de la sensibilité collective au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Déchristianisation ? Oui, si l'on entend par là un recul de la pratique, un détachement même partiel vis-à-vis des institutions ecclésiastiques. Mais l'homme s'en irait-il moins assuré de l'au-delà ? Du moins n'en fait-il plus confiance !

La conscience de la mort, nous l'avons perçue tout au long de ces pages, a évolué. Voici justement qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle l'individu est en train de se convaincre qu'elle n'est rien, puisque l'**ailleurs** de l'être humain se trouve nié. Seul demeure digne d'intérêt l'ici de la vie ; c'est lui qu'il faut alors développer, grâce à la raison désormais toute-puissante. Avec l'ici qui devient absolu, s'instaure le règne de l'immédiateté. L'esprit humain croit pouvoir dorénavant disposer de lui-même, des autres et du monde, sans recourir à des médiations. La mort n'est rien — jadis on disait : la vie n'est rien (vanité) ; d'où la nécessité d'un « art de mourir » — puisqu'elle n'est plus envisagée comme **trépas**, comme passage vers un au-delà. Seule la mort de l'autre peut encore concerner l'homme moderne et éclairé, en cela qu'elle le prive d'une **affection**. Toutefois — concession au besoin d'immortalité — l'autre continuera de vivre dans le souvenir. Le culte de l'ami, de l'ancêtre, du héros patriote... tiendra lieu de religion pour tous : cf. au XIX<sup>e</sup> siècle, le culte du tombeau, signe de la présence de l'être cher ; les inévitables monuments aux morts, qui feront suite aux guerres mondiales.

Jean-Claude Crivelli